



Edité le : 12/03/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SAUR AGENCE DE MONTLIMAR

CHEMIN DE LA FONDERIE  
BP 137  
26216 MONTELMAR Cedex .

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE26-29697		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2603-24397-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DD DU GARD
<b>N° Analyse :</b>	00196941	<b>N° Prélèvement :</b>	00195059
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	CHARTREUSE DE LA VALBONNE	<b>Code PSV :</b>	0000001268
<b>Localisation exacte :</b>	ROBINET BUREAU DES MONITEURS		
<b>Dept et commune :</b>	<b>30 SAINT-PAULET-DE-CAISSON</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 44,1674465000</b>	<b>Y :</b>	4,6150139000
<b>UGE :</b>	2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	AA	<b>Type Analyse :</b>	A
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SAUR AGENCE NIMES-GARRIGUES ZI SAINT CEZAIRE AVENUE DU DR PLEMING 30000 NIMES	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	SAINT PAULET ET VALBONNE	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 09/03/2026 à 12h23 Réception au laboratoire le 09/03/2026 à 16h10 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	<b>Code :</b>	001012
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 10/03/2026 à 02h22

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	14.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	0.18	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	0.25	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Bioxyde de chlore avant dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Bioxyde de chlore après dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Durée de dégazage	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013			
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0 #
Escherichia coli (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative				
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Couleur	0	-	Qualitative				
Turbidité	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
pH	7.48	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	2	6.5	9 #
Température de mesure du pH	19.8	°C		NF EN ISO 10523	15		
Conductivité électrique brute à 25°C	421	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200	1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	19.25	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50		#
TH (Titre Hydrotimétrique)	20.12	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06		#
Carbone organique total (COT)	< 0.2	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2 #
<b>Cations</b>							
Calcium dissous	74.4	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1		#
Magnésium dissous	3.7	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05		#
Ammonium	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.10 #
<b>Anions</b>							
Chlorures	5.80	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		250 #
Sulfates	15.40	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		250 #

Edité le : 12/03/2026

Identification échantillon : LSE2603-24397-1

Destinataire : SAUR AGENCE DE MONTLIMAR

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.50		#
Nitrates	5.24	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5		50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.10	mg/l	Calcul				1		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

11A@

ANALYSE A SOCLE ARS 11-2026

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Jean-christophe D'OLIVEIRA  
Directeur Qualité

